

Conditions Générales d'Utilisation

Désignation

La société GO élan cabinet de psychomotricité désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 15 rue des baronnes Lons le Saunier 39000.

GO élan cabinet de psychomotricité met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Lons le Saunier, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société GO élan cabinet de psychomotricité.
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGU : les conditions générales d'utilisation, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société GO élan cabinet de psychomotricité pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société GO élan cabinet de psychomotricité s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société GO élan cabinet de psychomotricité, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société GO élan cabinet de psychomotricité ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 30 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation.

Toute annulation plus de 30 jours calendaires avant le jour de la formation doit faire l'objet d'une notification par courriel à l'adresse blervauegaelle@espacegoelan.fr.

Toute annulation moins de 30 jours calendaires avant le jour de la formation doit faire l'objet d'un courrier adressé en recommandé à l'adresse de l'organisme de formation accompagné d'un certificat médical en cas d'impossibilité majeur à participer à la formation.

En cas de renoncement par un stagiaire indépendant avant le début du programme de formation :

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 0% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 15 jours avant le début de la formation : 50 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

En cas de renoncement par une structure (pour une formation réalisée en intra) avant le début du programme de formation :

- Dans un délai supérieur à 2 mois avant le début de la formation : 0% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 2 mois et 1 mois avant le début de la formation : 50 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 1 mois avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

GO élan cabinet de psychomotricité

15 rue des baronnes
39000 Lons le Saunier
Email: blervaqugaelle@espacegoelan.fr
Tel: 0663618874



La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 30 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société GO élan cabinet de psychomotricité ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail de l'annulation de la formation.

Si l'annulation vient **d'une incapacité impérieuse du stagiaire** à être présent (maladie ou accident), l'annulation pour bénéficier d'un remboursement doit être accompagnée d'un certificat médical dans les meilleurs délais. Dans le cas d'une personne atteinte de la covid, la preuve de l'atteinte peut être demandée.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société GO élan cabinet de psychomotricité sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. La société GO élan cabinet de psychomotricité s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société GO élan cabinet de psychomotricité et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.

GO élan cabinet de psychomotricité | 15 rue des baronnes Lons le Saunier 39000 | Numéro SIRET: 81040456600046 | Numéro de déclaration d'activité: 27390114139 (auprès du préfet de région de: DR Bourgogne-Franche-Comté)

Exonéré de tva selon art.261.4.4°a du CGI

GO élan cabinet de psychomotricité

15 rue des baronnes

39000 Lons le Saunier

Email: blervaquella@espacegoelan.fr

Tel: 0663618874



Signature du client

